



Maître d'Ouvrage

**2JPM**

76 Avenue de la Fontasse

31 290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

Tel : 05 61 54 24 90

Architecte

**ATELIER D'ARCHITECTURE DIANA**

10 Port Saint-Sauveur

31000 TOULOUSE

Tel : 05 34 45 41 41

Diana@aadiana.fr

Maître d'Œuvre VRD et Espaces Extérieurs

**G2 INGENIERIE**

16 avenue Charles de Gaulle - bât n°8

31130 BALMA

Tel : 05.34.27.62.20

Fax : 05.34.27.62.21

[g2.toulouse@orange.fr](mailto:g2.toulouse@orange.fr)

# "Le Clos du Verger"

## Commune de Baziège

### 6 lots

  
**2JPM**  
 76 Avenue de la FONTASSE  
 31290 VILLEFRANCHE LAURAGAIS  
 RCS toulousé 829 257 468

# PA 10

## REGLEMENT DE LOTISSEMENT

Etabli par :

A

09.04.2021

PERMIS D'AMENAGER



## REGLEMENT DU LOTISSEMENT

" Le Clos du Verger "

à Baziège

### 1 - NIVEAUX MINIMUM DES PLANCHERS

Des niveaux minimum de plancher assurant le raccordement gravitaire des eaux usées, eaux vannes et eaux pluviales seront imposés sur les lots à bâtir n°03 à 05.

Ils sont définis dans le tableau ci-joint :

**TABLEAU DES NIVEAUX MINIMUM DE PLANCHER**

N° lot	Niveau minimum des planchers
03	224.00 NGF
04	224.00 NGF
05	224.20 NGF

### 2 - MESURES COMPENSATOIRES DE RETENTION DES EAUX PLUVIALES

Si le projet de construction imperméabilise plus de 150 m<sup>2</sup> (construction, terrasses, voies d'accès), l'acquéreur devra, à sa charge, mettre en place des mesures de rétention complémentaires afin de ne pas dépasser le débit de fuite du lot fixé à 10 litres/seconde/Hectare, calculé pour une pluie de période de retour de 20 ans.